Tout acte de bien est une aumône.

Jâbir ibn 'AbdiLlâh (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Tout acte de bien est une aumône. »
[Authentique] [رواه البخاري من حديث جابر ورواه مسلم من حديث حذيفة]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que tout acte de bienfaisance et profitant aux autres, qu'il s'agisse d'une parole ou d'une œuvre, est une aumône ; et qu'il s'y trouve récompense et rétribution.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5346

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee